



# Non à la répression des mouvements sociaux !

mercredi 23 mars 2016, par [Bariaud](#)

Depuis le 9 mars les jeunes, étudiant-e-s et lycéen-ne-s se mobilisent contre la loi travail. Ils ont été des dizaines de milliers à manifester, à tenir des AG, diffuser des informations devant les lycées et les universités.

Le gouvernement qui refuse d'entendre l'opposition des jeunes au projet de loi répond à leur mobilisation par la répression ! Le 17 mars, à Nantes sept personnes ont été placées en garde à vue pendant la manifestation ; à Paris IV Tolbiac, des étudiants ont été évacués violemment par les forces de l'ordre de l'amphi dans lequel ils tentaient de tenir une AG ; le président de l'université Lyon 2 a fait fermer administrativement les campus de la fac, plusieurs équipes de policiers en civil ont été placés aux abords des lycées lyonnais. Des proviseurs de lycées ont envoyé des courriers aux parents d'élèves menaçant de conseil de discipline les lycéen-ne-s participant aux mobilisations.

Il s'agit bien d'une volonté de faire pression sur les jeunes pour gêner la construction d'un mouvement d'ensemble.

La FERC CGT dénonce cette répression, comme elle lutte contre celle qui s'abat sur les salarié-e-s d'Air France ou de Goodyear. Elle appelle les salarié-e-s de la fédération, enseignant-e-s, personnels administratifs, éducatifs, formateurs, etc. à s'engager dans la lutte contre le projet de loi travail aux côtés des étudiant-e-s et des lycéen-ne-s. Un préavis de grève a été déposé pour toute la période pour permettre aux personnels de participer aux manifestations et de se mettre en grève. Nous devons être d'autant plus vigilant-e-s que l'état d'urgence donne des moyens de répression renforcée aux forces de l'ordre.

Toutes et tous ensemble pour le retrait du projet de loi travail et pour les libertés individuelles et collectives !

23 mars 2016



COMMUNIQUE DE PRESSE

## Non à la répression des mouvements sociaux !

Depuis le 9 mars les jeunes, étudiant-e-s et lycéen-ne-s se mobilisent contre la loi travail. Ils ont été des dizaines de milliers à manifester, à tenir des AG, diffuser des informations devant les lycées et les universités.

Le gouvernement qui refuse d'entendre l'opposition des jeunes au projet de loi répond à leur mobilisation par la répression ! Le 17 mars, à Nantes sept personnes ont été placées en garde à vue pendant la manifestation ; à Paris Fr Tolbiac, des étudiants ont été évacués violemment par les forces de l'ordre de l'ampfi dans lequel ils tentaient de tenir une AG ; le président de l'université Lyon 2 a fait fermer administrativement les campus de la fac, plusieurs équipes de policiers en civil ont été placés aux abords des lycées lyonnais. Des proviseurs de lycées ont envoyé des courriers aux parents d'élèves menaçant de conseil de discipline les lycéen-ne-s participant aux mobilisations.

Il s'agit bien d'une volonté de faire pression sur les jeunes pour gêner la construction d'un mouvement d'ensemble.

La FERC CGT dénonce cette répression, comme elle lutte contre celle qui s'abat sur les salarié-e-s d'Air France ou de Goodyear. Elle appelle les salarié-e-s de la fédération, enseignant-e-s, personnels administratifs, éducatifs, formateurs, etc. à s'engager dans la lutte contre le projet de loi travail aux côtés des étudiant-e-s et des lycéen-ne-s. Un préavis de grève a été déposé pour toute la période pour permettre aux personnels de participer aux manifestations et de se mettre en grève. Nous devons être d'autant plus vigilant-e-s que l'état d'urgence donne des moyens de répression renforcés aux forces de l'ordre.

Toutes et tous ensemble pour le retrait du projet de loi travail et pour les libertés individuelles et collectives !

Montreuil, le 23 mars 2016



FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE  
263, rue de Paris - case 344 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 53 62 75 12 - Fax 01 49 88 07 43  
Internet : [www.ferc.cgt.fr](http://www.ferc.cgt.fr) - E-mail : [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)